

elles vinrent résider (1). Le respectable Jean de Passelaigue eut ainsi la satisfaction de voir cette affaire conduite à bonne fin par sa fermeté. Transférées à Belley, les dames de Bons y trouvèrent plus de secours religieux et moins de facilités à la dissipation ; elles menèrent une vie douce et convenable sous les yeux des évêques. Madame de Laigue vivait encore en 1250. Après elle, la communauté eut pour abbesse Madame du Châtelard, à laquelle succéda Jeanne de la Riverie, dont le *Mercur*e raconte la prise de possession, le 9 août 1683 (2).

(1) Le recueil manuscrit de M. le chanoine Robert contient les pièces suivantes d'où nous avons extrait notre récit :

1^o Extrait d'un petit livre broché in-12, de 59 pages intitulé : *Brief traité d'excommunication en faveur des amateurs de vérité adressé au cardinal de Richelieu*, feuillet 89 ;

3^o Teneur de la remontrance de l'évêque de Belley, Jean de Passelaigue, aux dames de Bons, avec l'ordonnance de clôture, feuillets 90 et 91 ;

4^o Teneur du commandement de cet évêque, et procès-verbal d'exécution de clôture, feuillet 93 ;

5^o Ordonnance de l'abbé de Cîteaux, concernant les dames de Bons. — Lettre de cet abbé à l'abbesse de Bons ;

6^o Correspondance entre l'évêque de Belley et l'abbé de Cîteaux, concernant l'abbaye de Bons ;

7^o Commandement du cardinal de Richelieu.

(2) Nous reproduisons ce récit qui est tout à la fois le complément de l'histoire de Bons et une peinture des mœurs monastiques sur la fin du XVII^e siècle :

« Jeanne de la Riverie fut nommée par Sa Majesté, après le décès de Madame de Chastelard, qui avait rempli cette place pendant un assez grand nombre d'années.

« Madame de la Riverie, distinguée par son mérite, et d'une des plus anciennes maisons du Forez, alliée à tout ce qu'il y a de considérable dans la province, était religieuse dans l'abbaye de Laval, en Dauphiné, de l'Ordre de Cîteaux, aussi bien que celle de Bons. Le jour choisi pour la prise de possession étant arrivé, elle se rendit, le matin, par le Rhône, dans une maison de Chartreux, à une lieue de Belley. Cette maison s'appelle *Pierre-Chastel* ; elle